

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 15 décembre 2014**

OBJET

**16 – RESERVATION DE PLACES EN CRECHES  
D'ENTREPRISES**

N° 2014-12-16

NOMENCLATURE : 9/3/2

**L'an deux mille quatorze, le quinze décembre à dix-huit heures et trente minutes,**

Le Conseil Municipal légalement convoqué le cinq décembre 2014, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

**Présents : 25**

**Votants : 29**

Alain ROYER, Catherine CADOU, Elisa DRION, Marie-Madeleine REGNIER, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Philippe LEBASTARD, Jean-Claude SALAU, Florence CABRESIN, Damien CLOUET, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Yvon LERAT, Catherine RENAUDEAU, Isabelle GROLLEAU, Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Martine MOREL, Jean-Pierre TUAL, Joëlle CHESNAIS.

**Excusés : 4**

Gil RANNOU donne pouvoir à Alain ROYER  
Frédéric CHAPEAU donne pouvoir à Elisa DRION  
Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Damien CLOUET  
Lionel BROSSAULT donne pouvoir à Valérie ROBERT

**Nombre de membres :**

en exercice.....29  
présents.....25  
ayant un pouvoir...4  
votants.....29

**Délibération**

**Rapporteur : Elisa DRION**

La crèche « Un nid dans la Grand'Haie » située au cœur du parc d'activités de Grandchamp des Fontaines est une crèche inter-entreprises de 20 places, ouverte de 7h30 à 19h du lundi au vendredi.

La crèche « Les petits pirates » située au cœur du parc d'activités de Ragon à Treillières est une crèche inter-entreprises de 24 places, ouverte de 7h30 à 19h30 du lundi au vendredi.

En attendant l'ouverture prévue du multi-accueil en septembre 2015, et pour répondre à la demande d'accueil en forte augmentation, la ville propose d'acheter aux crèches d'entreprises, une ou plusieurs places pour les Treilliérains de janvier à août 2015 dans la limite de 3 600 heures et pour un montant maximum de 9 000 € restant à charge de la ville (après participation de la CAF).

Ces places seront ensuite réintégréées en gestion directe par la ville dès l'ouverture du multi accueil.

Accusé de réception en préfecture  
044-214402091-20141215-2014-12-15-DE16-  
Al  
Date de télétransmission : 18/12/2014  
Date de réception préfecture : 18/12/2014

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de 29 Voix pour décide :**

- DE VALIDER cette proposition ;
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les documents relatifs à ces contrats.

Pour extrait conforme,

Le 15 décembre 2014,

**Le Maire,  
Alain ROYER**

A handwritten signature in black ink is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'Mairie de...' and '...' around a central emblem.

Accusé de réception en préfecture  
044-214402091-20141215-2014-12-15-DE16-  
AI  
Date de télétransmission : 18/12/2014  
Date de réception préfecture : 18/12/2014

Publié le 18/12/14